

Fermeture terrasse 22h



Destinataire : Tous les Agents

Poste : Général

Type de consigne : Permanente

Redacteur : Charlène FARESCOUR

Date : 26/06/2025

Bonjour Messieurs,

La terrasse du pavillon 2 doit être fermée à 22h. (Le voisinage s'est plaint hier de tapage nocturne car adultes et enfants étaient sur la terrasse très tardivement et faisaient beaucoup de bruit).

Si des résidents refusent d'appliquer la consigne, merci de nous transmettre les noms afin que nous puissions prendre le relais.

Bien à vous

Signature